



Communiqué de presse

Mercredi 30 juin 2021

La Ville de Paris organise la renaissance des Jardins d'Éole

Anne Hidalgo, Maire de Paris, s'y était engagée auprès des habitants du nord-est parisien : les Jardins d'Éole, parc emblématique à la frontière des 18ème et 19ème arrondissement, retrouveront leur plein usage dès le mercredi 30 juin. Le dispositif temporaire d'ouverture en soirée de la zone nord, mis en place le 17 mai pour accueillir les consommateurs de crack évincés du secteur de Stalingrad, prend fin. La consommation de produits stupéfiants dans l'enceinte des Jardins ne sera plus tolérée. La Maire de Paris appelle à nouveau l'État à accompagner la Ville dans sa volonté d'apporter une réponse médico-sociale pérenne aux consommateurs du crack. À cet égard, la Ville de Paris lance un travail d'identification de lieux pour une ouverture à la rentrée, en préfiguration d'un réseau métropolitain de prise en charge de cette addiction en Île-de-France. Ces lieux devront être dimensionnés pour un accueil de jour et de nuit, être associés à une offre renforcée d'hébergement avec accompagnement social et permettre un usage supervisé et encadré, solution indispensable pour réduire la consommation, la dépendance et les risques associés.

Le 17 mai dernier, à la demande de la Préfecture de Police, la Ville de Paris a accepté une solution temporaire d'accueil des consommateurs de crack en soirée dans la partie nord des Jardins d'Éole. Depuis, la violence et l'insécurité se sont accrues et la « scène ouverte » a encouragé la consommation compulsive, favorisé des pratiques dangereuses et des comportements incompatibles avec la prise en charge des toxicomanes par les associations et les professionnels de santé. La situation est inacceptable. Ce dispositif d'urgence temporaire doit prendre fin et le parc doit retrouver sa vocation d'espace de loisir familial dans son intégralité.

La Ville de Paris met ainsi en place une sécurisation permanente des Jardins d'Éole avec, chaque jour, une cinquantaine d'agents de la police municipale qui effectueront

des rondes, surveilleront les aires de jeux et assureront présence rassurante et médiation. À la demande des riverains, des agents seront positionnés aux entrées pour veiller au respect de la réglementation applicable.

Tout au long de l'été, la Ville proposera aux habitantes et aux habitants des activités sportives, culturelles et éducatives, des moments de partage pour petits et grands, ainsi que des animations musicales et artistiques.

La situation sanitaire et sécuritaire des quartiers de Stalingrad et d'Éole nécessite un engagement fort de l'ensemble des partenaires du Plan crack, et notamment de l'État. La Maire de Paris a plaidé auprès du Premier ministre pour la nomination d'un référent national afin de coordonner la mise en place d'un réseau métropolitain de lieux d'accueil et de soins pour les consommateurs, associés à des solutions d'accompagnement médico-social et d'hébergement qui soient répartis sur plusieurs sites. Un seul quartier ne peut porter à lui seul l'ensemble des réponses médicales, psychiatriques, sociales, d'hébergement ou encore de réinsertion et de réadaptation de l'Île-de-France. Cette situation nécessite des dispositifs plus nombreux et disséminés sur l'ensemble du territoire métropolitain.

Certains de ces dispositifs doivent être autorisés à disposer d'un espace d'usage supervisé et encadré médicalement, une solution qui a démontré son efficacité pour sortir la consommation de la rue et favoriser la réduction de l'addiction, l'espacement des prises de produits et ouvrir la voie au sevrage dans le cadre d'une prise en charge globale associant soins somatiques, psychiatriques et suivi social. La Ville de Paris prend pleinement sa part et assume ses responsabilités, mais elle attend de l'État une position explicite et univoque sur ce sujet complexe, afin de porter ensemble, avec pédagogie et clarté, cette nécessaire approche de réduction des risques et des dommages.

La Ville fera des propositions de lieux afin de préfigurer ce réseau métropolitain et compléter ainsi l'ensemble des dispositifs parisiens existants.

Contact presse : Service presse – 01 42 76 49 61 – presse@paris.fr